

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 26 juin 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1817755A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Benoît Ozanon est nommé au grade de maréchal des logis, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de la formation musicale au profit de la Garde républicaine (GR).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 juin 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,
commandante et déléguée aux réserves
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT